# **Nous avons des réponses à vos questions – Catalyseur d’innovation : regroupement collégial université (RIC-NT)**

Ce document « Questions - Réponses » est un document évolutif. Il s’adresse en premier lieu aux personnes candidates et aux conseillers à la recherche.

Nous vous invitons à le consulter avant de communiquer avec nous. En espérant que ces informations vous seront utiles.

Ce document fait référence aux [Règles générales communes (RGC)](https://frq.gouv.qc.ca/regles-generales-communes/).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Questions**  | **Réponses** | **Dernière mise à jour** |
| **FRQnet** |
|  |  |  |
| **ADMISSIBILITÉ** |
| **Situation** | **Est-ce que je suis admissible ?** | Mai 2021 |
|  Je suis un chercheur ou chercheuse de statut 3 qui ne fait pas partie du territoire géographique visé par la zone d’innovation. Puis-je participer en tant que cochercheur ou cochercheuse? | **Oui**. Tous les chercheurs ou chercheuses affilié à un établissement collégial reconnu par les FRQ peuvent faire partie du regroupement en tant que cochercheur ou cochercheuse et ce même si l’établissement n’est pas situé dans le territoire géographique visé par la zone d’innovation ciblée. |  |
| Je possède une maîtrise (avec ou sans mémoire). | **Oui.** Les chercheuses et chercheurs de collège qui répondent au statut 3 des RGC, et possèdent un niveau de formation de maîtrise sont admissibles à tous les programmes du FRQNT (statut 3).  |  |
| Je suis un conseiller ou une conseillère pédagogique qui fait de la recherche. | **Non.** Selon les RGC, seules les personnes ayant le statut 3\* peuvent déposer des propositions dans ce programme. Les conseillers ou conseillères pédagogiques ne possèdent pas l’autonomie professionnelle afin de diriger des étudiants et étudiantes. Cela ne fait pas partie de la description de tâche de conseiller ou conseillère pédagogique. Nous vous invitons à consulter les programmes du ministère de l’Éducation. |  |
| J’ai un poste de professeur associé ou de professeure associée dans une université québécoise.  | **Oui.** Ceci vous permet d’ailleurs d’encadrer des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs (2e, 3e cycle et postdoctorat) en plus des étudiants et étudiantes du niveau collégial et du 1er cycle. |  |
| J’ai un poste de professeur adjoint ou de professeure adjointe dans une université québécoise.  | **Non.** Selon les règles de programme la personne qui possède deux statuts en recherche selon les RGC n’est pas admissible.  |  |
| **CONSTITUTION DE LA DEMANDE** |
| Je suis un chercheur ou chercheuse dans un CCTT. Ma lettre d’établissement peut-elle être signée par la direction de mon CCTT ? | **Non**. Tous les CCTT sont affiliés à un établissement gestionnaire collégial. L’attestation doit donc être signée par un membre de la direction générale de cet établissement et par la direction du CCTT. | Mai 2021 |
| Je n’ai aucune affiliation universitaire et le formulaire m’exige d’en avoir une. | Vous devez inscrire exactement les termes suivants :Aucune affiliation universitaire (CAN/QC) |  |
| Ai-je besoin d’inclure une lettre d’appui de mon partenaire du milieu de pratique ? | **Non.** Ce programme requière d’un formulaire d’attestation de contributions dont le modèle se trouve dans la boîte à outils du programme. | Mai 2021 |
| ***Liste de personnes expertes*** |  |  |
| Quelles sont les prérequis pour qu’une personne experte soit ajoutée à la liste? | * Avoir une connaissance suffisante de la langue dans laquelle est rédigée la demande (de préférence bilingue);
* Faire partie du corps professoral des collèges et/ou réaliser des projets de recherche au niveau collégial ;
* Ou bien, faire partie du corps professoral des universités et/ou des spécialistes dans des organisations et réaliser des projets de recherche ;
 |  |
| J’ai un ami ou une amie qui travaille dans le même domaine que moi. Puis-je l’inclure dans ma liste d’experts et expertes externes ?  | **Non.** La liste des personnes expertes externes n’est pas une liste de personnes qui peuvent vous recommander ou attester de votre expertise. Cette liste doit inclure des experts et expertes dans votre domaine de recherche ici ou d’ailleurs. Vous êtes la personne la mieux placée afin de déterminer la pertinence d’un expert ou experte dans votre domaine. Assurez-vous de ne pas avoir de conflits d’intérêts avec ces personnes, car ceci pourrait vous pénaliser. Veuillez, vous référer au [RGC](https://frq.gouv.qc.ca/regles-generales-communes/) pour des exemples concrets (section 4.2). | Mai 2021 |
| Est-ce que je dois contacter les personnes dans ma liste d’expert afin de m’assurer de leur disponibilité ? | **Non**. Il est fortement déconseillé de faire ce genre de démarche qui pourrait influencer l’évaluation.  | Mai 2021 |
| Dépôt de documents |  |  |
| J’ai déposé mon CV commun canadien sur le site CCV et la mise à jour n’a pas encore eu lieu dans la section CCV de mon Portfolio FRQnet ? | La mise à jour des CV communs canadiens peut prendre **jusqu’à 48 h** entre le moment que vous avez actualisé votre CV sur le site du CCV et que celui-ci est transmis dans votre Portfolio FRQnet. Il est donc essentiel que tous les CVV des personne cochercheuses de statut 1 et 3 soient mise à jour avant que celles-ci consente à être membre du RIC-NT.**Le système FRQnet ne vous permettra pas de transmettre votre demande si la section du CV commun canadien de votre portfolio n’est pas mise à jour.**Assurez-vous de prendre le **gabarit FRQNT** ainsi que de suivre les instructions disponibles dans la section *Documents* de votre Portfolio électronique FRQnet ou sous l’onglet [Accès Portails](https://frq.gouv.qc.ca/acces-portails/). | Mai 2021 |
| J’ai déposé mon CV commun canadien sur le site CCV pour appliquer à un programme FRQSC ou FRQS. Est-ce que je peux utiliser ce même CV commun pour ma demande RIC-NT ?  | **Oui**. Toutefois, vous devez suivre les instructions FRQNT afin de présenter les contributions détaillées (dans la section *Documents* de votre Portfolio électronique FRQnet ou sous l’onglet [Accès Portails](https://frq.gouv.qc.ca/acces-portails/) des FRQ). |  |
| Je ne comprends pas comment incorporer l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI) dans ma proposition.  | La majorité des établissements possède des personnes assignées à cette importante question. Elle sera en mesure de vous proposer des solutions concrètes pour votre projet et votre réalité régionale. De plus, nous vous invitons à consulter la section concernant [l’équité, diversité et inclusion](https://frq.gouv.qc.ca/equite-diversite-et-inclusion-edi/) sur notre site web pour de plus amples renseignements. Pour ce programme spécifique, référez-vous au *Critère EDI pour les regroupements stratégiques du FRQNT.* |  |
| **PROCÉDURE DE DÉPÔT** |
| **Avis d’intérêt** |
| À quoi sert l’avis d’intérêt? | En nous faisant part de votre intérêt à déposer une demande, nous vous offrons un accompagnement périodique tout au long de la préparation de la demande de financement. Ceci nous permet aussi d’initier le recrutement des membres du comité d’évaluation et de nous assurer de l’absence de conflits d’intérêts entre les chercheurs et chercheuses du regroupement et les membres du comité. |  |
| **Demande de financement** |
| Qui est la personne dans mon établissement responsable de la transmission des demandes au FRQNT ? | La personne responsable de votre établissement est un membre de la direction générale. Un gestionnaire peut déléguer à un conseiller ou une conseillère à la recherche le mandat de transmettre les demandes au FRQNT. Vous ne pouvez pas transmettre directement votre demande au Fonds. Elle doit préalablement avoir été approuvée par votre établissement gestionnaire qui a la responsabilité de transmettre la demande au FRQNT.La personne candidate transmet sa demande de financement auprès de l’établissement à travers le portfolio FRQnet.Nous vous recommandons de vous assurer d’identifier rapidement cette personne-ressource et de sa disponibilité avant la date limite de transmission au FRQNT.  | Mai 2021 |
| J’ai déposé ma demande à 16 h 01 ! Est-ce que je peux la transmettre au FRQNT via courriel ? | **Malheureusement non**. La date et l’heure limite de transmission sont fermes. Seulement si nous détectons que le système FRQnet a fait une erreur, une solution vous sera proposée. Étant donné l’achalandage important sur le Portfolio ou portail FRQnet la journée de dépôt, nous vous recommandons fortement de ne pas attendre à la dernière minute. | Mai 2021 |
| J’ai déposé ma demande, mais le portfolio FRQnet m’indique qu’il y a une erreur dans la section du CV commun canadien. Pourtant j’ai bien un CCV ainsi que mes contributions détaillées. | Le CCV ainsi que les contributions détaillées doivent être actualisés dans les **12 mois précédant la date de dépôt**. Le système actualise la date limite au mois de juin de chaque année. | Mai 2021 |
| **CARACTÉRISTIQUES** |
| **Dégagement de la tâche d’enseignement** |
| Je suis un membre du corps professoral avec une tâche d’enseignement (Statut 3). Est-ce que je peux demander du dégagement de la tâche d’enseignement équivalent à 0,2 ETC ? | Le dégagement de la tâche d’enseignement est offert au corps professoral AVEC une tâche d’enseignement.Ce montant n’est pas calculé en ETC (équivalent temps complet), mais bien en **un montant forfaitaire par année**. Ce montant, versé directement à l’établissement gestionnaire collégial, peut être utilisé afin de compenser le salaire de la personne chercheuse de statut 3 ou afin d’assurer que la tâche d’enseignement de celle-ci soit effectuée par un autre membre du corps professoral collégial. | Mai 2021 |
| **Subvention de fonctionnement** |
|  | **Est-ce que c’est une dépense admissible ?** |  |
| Je souhaite utiliser Calcul Québec, Génome Québec ou toutes autres plateformes de calcul ou de génomique.  | **Oui.** Vous devez l’indiquer sous la catégorie *Frais de plateformes (location, entretien et réparation) (ex. animalerie, serre, banc d’essai…)* dans votre budget de fonctionnement. |  |
| Je souhaite créer un site web pour faciliter le partage d’expériences avec les communautés impliquées dans la recherche. | **Oui.** Les frais liés aux télécommunications (utilisation de service de visioconférence, webinaire, site web et médias sociaux). |  |
| Puis-je utiliser les sommes de la subvention afin de contribuer à l’effet levier d’une Bourse MITACS Accélération? | **Non.** Il n’est pas possible d’utiliser des sommes venant d’une subvention FRQ afin de contribuer à l’effet levier d’une bourse *MITACS accélération*. Les bourses *accélération* sont financées en partie par le FRQ, ceci serait considéré comme du double financement. Toutefois, il n’y a pas de restriction à utiliser les contributions financières des partenaires du RIC-NT à cette fin. | Mai 2022 |
| **PROCESSUS D’ÉVALUATION** |
| Comment puis-je m’assurer que la demande sera évaluée par des personnes qui connaissent la réalité de la recherche collégiale? | Le FRQNT met tout en œuvre afin que les demandes provenant des collèges reçoivent une évaluation des plus équitable que possible. Nous avons mis en place un guide de la recherche au collégial pour les personnes membres de comité non-initiées à la recherche collégiale. Pour votre part, vous pouvez vous assurez que la liste de personnes expertes suggérée soit représentative de la recherche collégiale (provincial ou national). | Août 2021 |
|  Est-ce que je peux faire partie d’un comité d’évaluation, en tant que professeur ou professeure et ce, même si je ne fais pas de recherche ? | **Oui.** Il n’est pas nécessaire de faire de la recherche afin de participer à un comité d’évaluation. Nous recherchons aussi des membres du corps professoral, experts et expertes de contenu, que ce soit de par leur formation, expérience ou les matières enseignées.  |  |
| **GESTION ET SUIVI** |
| Je souhaite prolonger ma subvention d’un an afin de dépenser les sommes restantes et cela selon l’article 6.10 des [RGC](https://frq.gouv.qc.ca/regles-generales-communes/). Comment dois-je m’y prendre ? | La demande de prolongation doit toujours être justifiée dans le rapport financier annuel à la section *Report de solde.*Vous pouvez aussi en faire la demande à travers votre Portfolio FRQnet, dans la section *Gérer mon financement.***Cette demande doit être faite uniquement lors de la dernière année de votre période d’octroi.** |  |
| Que veut dire détiendrait simultanément deux subventions actives de ce programme ? | Ceci veut dire que vous n’avez pas reçu la totalité de vos versements de la subvention déjà accordée, avant que la présente demande de financement soit octroyée. |  |
| J’ai des questions concernant ma subvention ?À qui dois-je m’adresser ? | Nous invitons les titulaires d’octroi à contacter en premier lieu leur bureau de la recherche ou leur conseiller et conseillère à la recherche. Cette ressource inestimable est là pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre recherche. Toutefois, c’est avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions via l’adresse courriel suivante : catalyseur.innovation.NT@frq.gouv.qc.caou par téléphone : 418-643-8560-3355. | Mai 2021 |
| **ANNONCE DES RÉSULTATS** |
| Quand seront annoncés les résultats du concours ? | Comme tous les ans, les résultats du concours sont annoncés aux personnes candidates vers le 30 avril.  |  |
| Que veut dire/signifie que ma demande a été recommandée, mais non financée ? | Ceci veut dire que votre proposition a obtenu la note du seuil minimum d’excellence de 80 %.Un taux de financement est appliqué au classement final de chaque comité d’évaluation selon les budgets disponibles par l’Assemblée nationale. Il vous est toujours possible de représenter votre proposition à un prochain concours.Nous vous recommandons fortement de considérer les commentaires du comité d’évaluation afin d’améliorer votre prochaine demande de financement.  | Mai 2021 |
| Est-ce que la liste des octrois est un classement général de toutes les demandes recommandées ? | **Non**. Il n’y a pas de classement général pour toutes les demandes recommandées. De plus, dans l’éventualité qu’une personne se désiste de son financement, le financement n’est pas accordé à la personne suivante dans le classement final du comité. |  |
| **RAPPORT FINANCIER** |  |
| Je n’ai pas encore reçu mon invitation à compléter mon rapport financier annuel. Quand aurais-je accès à ce dernier ?  | Les rapports financiers sont accessibles à votre établissement gestionnaire qui doit compléter les sections de redditions de compte. Vous recevrez un avis de votre établissement à travers votre portfolio FRQnet qu’une action doit être entreprise. Seulement après cette étape réalisée par votre établissement vous serez en mesure de compléter les sections du ou de la titulaire, incluant ce que vous voulez faire avec vos sommes restantes, ainsi que le nombre et les montants alloués à la formation des PHQ. |  |